

Compte rendu COPAK (Mer) : 11/54/2019 : 17h50-19h10

Présents	David Biard, Gwenaël Duclos, Olivier Faguet, Patricia Hervy, Éric Péan, Stéphane Robert, Ludovic Thébaut	Excusés	Jean Yves Boguenet, Michel Dain, Stéphane Dufresne, François Hartmann, Pascal Janssens, Patricia Larcade, Christophe Onen
-----------------	--	----------------	---

Point à traiter	Décisions	Responsable(s) chargé(s) de la mise en œuvre
<p>Retour sur le temps d'échange COPAK/Adhérents Du 11/05/19 de 12h15 à 13h20</p>	<p><u>Réunion 12/05/19 midi :</u> 18 personnes présentes Propos énoncés lors du temps d'échange : Remerciements pour la dynamique proposée et la structuration de l'activité. Prise de conscience que la sécurité est l'affaire de tous et pas uniquement de l'encadrant. Souhait de continuer à progresser techniquement. Souhait de plus de sorties non engagées et d'un calendrier plus étoffé sur la période d'été. Intérêt de la convention sortie autonome en ce sens, les adhérents souhaitant ce type de sortie peuvent les prendre en charge avec la recherche d'un encadrant (ou non) pour s'assurer de la cohérence du projet de navigation Suivi matériel débuté, mais besoin de suivre les kayaks dans la durée (cahier d'entretien, lieu de dépôt, personne responsable). L'entretien peut-il être pris en charge pour partie par les adhérents ? Autorisation de faire de la stratification ?</p> <p><u>Éléments d'analyse en COPAK :</u> Des sorties pagaies jaune ont été proposées (10 depuis le début de l'année), des sorties tout public existent donc mais ne sont pas perçues comme telle, dépendance à la météo, à la période de l'année (hiver/été) et de la "réputation" de l'encadrant qui propose. Des efforts d'explicitation, d'incitation auprès des adhérents sont à poursuivre. "L'intitulé" de sortie pagaie jaune doit être retravaillée, une sortie au Cap Fréhel peut-elle être considérée comme telle ?</p> <p>La progression de la majorité des adhérents en technique et motivation est constatée. Les sorties du samedi AM peuvent permettre de remettre le pied à l'étrier des adhérents qui s'interrogent sur leur capacité à faire des sorties plus longues, qui n'ont pas pu avoir une activité kayak régulière. (se tester techniquement mais aussi physiquement ex : être capable de pagayer 2h30 ou plus...)</p> <p>La convention de sortie en autonomie est une force pour le club, les personnes ne se retrouvant pas dans le calendrier des sorties peuvent être force de proposition. Un travail spécifique avec les adhérents souhaitant s'engager dans cette démarche est à mettre en place (formation « autonomie » : un temps d'échange sur les questions de choix de site/conditions physiques du site/logistique/ compatibilité avec le reste des activités du CNL...). La notion de binôme est avancée (encadrant patenté/organisateur sortie autonomie).</p> <p>Cette ouverture demande un engagement de tous, à la fois d'être capable de remonter dans son bateau mais aussi de remettre une autre personne dans son bateau, dans les conditions de navigations envisagées.(mer, vent, températures), au regard des disposition physiques et mentales de chacun des participants à la sortie)</p>	<p>David intéressé par la question de l'entretien du matériel</p> <p>Voir prochain COPAK calendrier et préparation de rentrée, organisation des séances...</p>

	<p>Proposer un panel de sorties (journées/we/stage étiquetées jaune, verte, bleue. (viser une fréquence entre 8 ou 10 ? par an par pagaies couleurs ? été inclus,)</p> <p>Proposer une sortie tout public toutes les 6 semaines.</p> <p><i>Remarque d'Olivier a posteriori : Réflexion à mener sur la définition d'une sortie tout public : pagaie jaune (et blanche) ?, donc tout milieu ?... , sortie kmer sur un site peu exposé sur la date considérée (envisager des plans B, favorisant la participation de tous ce jour-là, voire un plan d'eau calme et intérieur, si nécessaire, baie/estuaire : petit coefficient : plan d'eau restreint, glissière de Glomel/ lac de Guerlédan, Pléven, Arguenon, Rance fluviatile, proposer si possible des tests d'embarcation technique pour inciter les kayakistes plus expérimentés ?)</i></p>	
<p>Bilan de la saison COPAK</p>	<p>Instance nécessaire en absence de salarié, permet de structurer l'activité, d'avoir des temps d'échange pour continuer à souder l'équipe encadrante et assurer l'unité de la section dans son ensemble.</p> <p>Certaines personnes trouvent le rythme des réunions trop soutenu et souhaitent se recentrer sur l'activité kayak.</p> <p>Le constat général est de ne pas avoir assez de temps pour aborder tous les points ; la difficulté à avoir une rigueur dans les horaires de début et de fin de réunion n'y aide pas, de même que la concentration navigation/réunion sur la journée du samedi.</p> <p>Le travail administratif est important, la mise en forme des documents de base de discussion prend du temps et ne peut être abordé en COPAK.</p> <p>Proposition est faite d'un noyau de qq personnes qui seraient prêtes à s'y engager, les décisions restant l'apanage du COPAK.</p> <p>La référence à l'EFCK pourrait donner un cadre à cette démarche.</p> <p>Olivier se propose pour être référent pédagogique d'une telle structure, il deviendrait aussi l'échelon privilégié pour assurer la coordination entre le COPAK et le CA et les salariés du CNL, si feu vert du CD. Les démarches à effectuer pour l'obtention du label pourrait faire l'objet d'un projet du COPAK pour la saison 2019/2020 (demande à faire pour le 31 mars 2020), voire se poursuivre sur la saison suivante.</p> <p>3 à 4 personnes serait sans doute le bon nombre pour animer cette cellule. (réflexions et rédactions)</p> <p>Éric accepte d'y participer, François est également candidat, les absents du jour seront également consultés.</p>	<p>Olivier</p>
<p>Label EFCK</p>	<p>C'est un cadre qui est proposé par la FFCK, qui peut servir de guide à une structuration mais n'est pas une fin en soi.</p> <p>Thibaut s'y était engagé mais la démarche n'avait pas été menée à terme.</p> <p><i>Remarque d'Olivier a posteriori : les compétences des kayakistes sont reconnues par les pagaies couleurs. La qualité du travail, le dynamisme, les compétences de l'équipe formée par les membres du COPAK et son intérêt et sa légitimité, seraient reconnues par l'obtention du label EFCK.</i></p>	
<p>Formation/recyclage</p>	<p>Vers le monitorat ou la/les formation(s) de guide, pagaies rouges/pagaies noires ? AMFPC ? Qui ?</p> <p>Les diplômes de Pascal et Jean-Yves sont arrivés en fin de validité souhaitent-ils s'engager vers un recyclage ?</p> <p>D'une manière plus générale, cela pose la question du statut de l'encadrant. Une validation du président du club est-elle suffisante ?</p> <p>La formation guide proposée par le CRBCK est une progression intéressante qui permet de valider une pagaie rouge.</p>	<p>Olivier</p>

	<p>David, Ludo, Gwen sont partants pour se lancer dans une démarche de formation sans pour autant savoir à quelle échéance, au club de les placer en situation favorable pour se faire, utilisation de bateau court, de temps eau vive (Guildo, SAV...). Il faudra consulter Patricia.</p> <p>Pagaies couleurs :</p> <p>La certification peut être assurée par Olivier pour les pagaies blanche/jaune/verte/bleue. (7€ pour la fédé)</p> <p>Le club s'est engagé à financer le passage d'une pagaie couleurs par an pour chacun des adhérents, jusqu'à la pagaie bleue. (Au-delà la certification, rouge et noire est plus onéreuse (150€ pour participer à la journée de certification).</p> <p>En 2018/2019 pas de formation, peut-on reporter sur l'année prochaine ? pour avoir un financement de 4 ?</p>	
<p>Passage Pagaies couleurs 15 juin 2019</p>	<p>L'organisation de la journée du 15 juin sera à rediscutée au prochain COPAK (manque de temps). Cette certification pose aussi la question des séances d'esquimautage.</p> <p>L'organisation piscine actuelle n'est que partiellement satisfaisante à plusieurs titres :</p> <p>"premier inscrit/premier servi" est-ce ce critère qui doit être retenu ?</p> <p>3 séances pour travailler l'esquimautage, cela ne semble pas satisfaisant non plus</p> <p>Les adhérents en difficulté face à l'appréhension de l'eau peuvent-ils y avoir accès ?</p> <p>La piste de créneaux possibles avec les Corsaires Malouins va être relancée par Olivier qui reprendra contact avec eux.</p>	<p>Olivier</p>

DATE DU PROCHAIN COPAK : COPAK calendrier le 15/06/2019 : 17h30-19h30